
Adresse des membres de la société des Amis de la Constitution de 1793 de Mont-de-Marsan (Landes), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres de la société des Amis de la Constitution de 1793 de Mont-de-Marsan (Landes), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 381;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18363_t1_0381_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

continuateurs de Robespierre, puisque la justice et l'humanité ont succédés à la terreur et à l'oppression. Et nous pouvons donc être assurés que la patrie est sauvée.

C'est donc aujourd'hui que tous les hommes sensibles et justes ne feront qu'un vœu pour la prospérité de la République : continuez sages législateurs, le sublime ouvrage que vous avez commencé que la terreur ne soit plus que pour les traitres et les fripons ; et recevez notre serment d'être toujours unis à vous ainsy que de redoubler d'efforts pour, au prix de notre sang, soutenir l'assemblée nationale et les loix qu'elle dictera.

Mais citoyens représentans n'oubliez pas que nous avons des enfans, des frères que le sort de la guerre tient enchainé chés nos barbares ennemis ; tandis que nous conservons chez nous leurs vils satellites jouissans de toutes les douceurs que leur procurent l'humanité d'un peuple généreux. Hâtez donc le retour de ces genereux deffenseurs par des échanges afin qu'ils viennent bientôt meler leurs ames aux notres et crier avec nous, vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 29 signatures.

u

[Les membres de la société des Amis de la Constitution de 1793 séante à Mont-de-Marsan à la Convention nationale, le 2 brumaire an III] (25)

Représentans du peuple

Nous avons lu avec un enthousiasme mêlé de reconnaissance votre adresse au peuple français. Les principes qu'elle contient étaient dans nos cœurs. Vous y rappelés des vérités éternelles qui font la consolation de la vertu et le désespoir du crime.

C'est en vain que les continuateurs de Robespierre cherchent à ébranler la République, à égarer le peuple : l'aristocratie sourit à leurs manoeuvres, mais le patriotisme saura les déjouer.

Ces hommes de sang redoutent la lumière ; ils cherchent leur salut dans la confusion mais vous devés justice au peuple, de tous les intriguans, des agitateurs, des dilapidateurs de la fortune publique, et vous la lui rendrés.

Si l'aristocratie ose lever une tête audacieuse, la massue nationale est dans vos mains, vous saurés en faire usage. Telle est votre volonté solennellement prononcée, tel est notre vœu.

Nous voulons avec vous le gouvernement révolutionnaire. Il a sauvé la République mais nous ne voulons pas qu'il soit dans des mains perfides la cause du désordre, le prétexte des iniquités qui ont désolé tant de familles ; nous ne voulons pas enfin qu'il soit un moyen de fortune.

Que les fonctions publiques soyent exercées par des hommes probes, vertueux et véritablement amis du peuple ! que l'immoralité soit le premier titre d'exclusion, et la République sera affermie sur des bases inébranlables.

Comme vous, nous saurons distinguer l'erreur, mais nous serons inexorables dans la recherche du crime.

Nous voulons être les esclaves des loix, mais jamais nous ne courberons la tête sous le joug d'une volonté arbitraire, jamais nous ne serons les esclaves d'un tyran.

Vous êtes seuls délégués par le peuple pour exprimer sa volonté. Nous obéirons avec respect à toutes les loix que vous dicteront et votre amour pour lui, et son bonheur dont il vous a chargés.

La liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la république, tel est nôtre cri de ralliement, nôtre centre de réunion sera toujours la Convention nationale à qui seule appartient le droit de diriger l'esprit public autant nous avons opposé de force et de courage à la tyrannie, autant nous employerons de fermeté pour écraser tous les ennemis de la Convention qui ne peuvent être que ceux du peuple, et si jamais quelqu'un osait se montrer, nous jurons qu'il ne parviendra jusqu'à elle, qu'en foulant aux pieds nos cadavres sanglans.

Les membres de la société des Amis de la Constitution de 1793 séante à Mont-de-Marsan, soussignés.

Suivent alors 50 signatures.

v

[La société montagnarde et régénérée de la commune de Pau à la Convention nationale, s. d.] (26)

Citoyens Représentants,

Votre adresse aux français à été lue plusieurs fois au peuple dans nos séances, et toujours elle à été couverte d'applaudissemens. Les vérités que vous avez proclamés sont celles de la plus sage politique et de la plus saine morale. Vos sentimens et vos principes sont ceux de tous les bons citoyens qui composent nôtre société. Tous se sont ralliés à ces principes qui nous assurent le maintien de l'Égalité, de la liberté, du gouvernement révolutionnaire et le raffermissement de la République d'après ces principes l'aristocratie va être réduite au silence et l'immoralité exécrée, par les français régénérés. Voila les deux fléaux redoutables, sauvés la france libre, enchainés les aristocrates, frappés les hommes immoraux, et la révolution faite, demure à jamais assise sur des bases inébranlables. Vive la République ! vive la Convention ! vive le Gouvernement révolutionnaire.

LASSALLETTE, TONNELLE, *secrétaires*
et 81 autres signatures.